

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MONTBRISON SAISON 2020/2021

LE 5 NOVEMBRE 2021

SALLE PIERRE BOULEZ A MONTBRISON

Sont présentes en tant que membres du bureau :

Nicole JUTHIER, Présidente
Geneviève MAZIOUX, Vice-présidente
Colette BAUDO, trésorière
Josiane DUMAS, secrétaire
Odile CATELAND, trésorière adjointe
Nicole GRANDPIERRE, secrétaire adjointe
Monique PAULET
Véronique ROUCHOUZE
Françoise DUMAS

Ainsi que

Madame CHAZAL Marie, membre du Conseil d'administration
Mr Jean-Yves BONNEFOY, conseiller Départemental et adjoint aux sports, représentant la Municipalité de Montbrison.
Sophie BERNARD et Solange FAVIER, animatrices gym et yoga

Sont excusées : Martine Boissonnard et Anne-Marie Sartre, animatrices

77 adhérents sont présents et 77 sont représentés par un pouvoir

L'Assemblée débute à 18h10

RAPPORT MORAL : Nicole Juthier

Nicole adresse ses remerciements :

- **Aux animateurs** qui ont déployé des trésors d'inventivité pour proposer des cours en visio, ce qui a été compliqué (insuffisance du réseau problèmes techniques...etc. ...) et n'a été possible qu'avec leur persévérance.
- Dès que cela a été possible, nous avons repris les cours « atout gym » en février et sous certaines conditions puis les cours en extérieur en Mars et enfin à partir du 9 juin certains cours en salle
- **Aux Municipalités** qui nous accueillent :
 - La ville de Montbrison pour 14 heures de cours
 - La mairie de Savigneux pour 6h
 - La mairie de Lézigneux pour 3h30
- **A Loire Forez** qui met la piscine à notre disposition pour 15 séances par semaine
-
- **AU Comité Départemental et à la Fédération.**
-
- **A notre partenaire COEUR ET SANTE** ainsi qu'**ENERGYM** pour l'activité Atout Gym le lundi et le jeudi.
- **Au club GV de SURY** et l'Association **AGYR** pour la bonne entente entre ces 2 clubs et l'échange dans la difficulté
- **A toute l'équipe** pour toutes les tâches accomplies et **les conjoints** pour leur disponibilité, leur écoute, leur bienveillance.

Jean-Yves Bonnefoy présente la structure VSE : c'est une structure qui fédère les Associations Sportives Montbrisonnaises.

La GV en fait partie en tant qu'Association proposant des activités sportives non compétitives pour adultes et séniors

RAPPORT D'ACTIVITES : Josiane Dumas

- En Septembre 2020, les cours en salle ont repris avec les normes sanitaires qu'il nous a fallu mettre en place :
 - la distanciation après avoir étudié les superficies des salles
 - les étiquettes de présence à chaque cours de gym
 - le prêt de matériel contre un chèque de caution afin d'éviter l'utilisation par tous les adhérents.
- Les cours d'aqua gym dans le petit bassin ont repris avec aussi des règles sanitaires (sens de circulation, vestiaires... etc....)
Les cours dans le grand bassin n'ont pas repris du tout, le bassin étant en travaux jusqu'en Décembre.

TOUS LES BADGES AVAIENT ETE PARAMETRES AVANT LA RENTREE

- Le cours de ST Thomas a été relocalisé à Lézienx suite à l'indisponibilité d'Hamza à continuer de donner ce cours et de plus la salle de Lézienx est chauffée .
- Suite au confinement décrété avant les vacances de la Toussaint,
En Novembre, **9 cours de gym en visio** ont pu être mis en place soit 1 heure par animateur
Les cours en extérieur ont débuté en Mars

Ces cours « de substitution » nous ont demandé beaucoup d'énergie :

- Revoir les contrats de travail par rapport au chômage partiel en cours
- Réservations et autorisations d'utilisation des espaces extérieurs pouvant nous accueillir
- Obtenir et remettre les clés de ces espaces aux animateurs concernés
- Informations des adhérents via Facebook et le site Internet
- Se tenir informés des protocoles sanitaires qui changeaient souvent

Nous savons que ces cours en extérieur ont été très appréciés, les adhérents y participant étant ravis de retrouver une vie sociale.

Concernant les cours en visio, nous n'avons pas eu beaucoup d'avis et souhaiterions en avoir si vous y avez participé ...ou pas ...

- **Les réunions de bureau** se sont aussi faites en visio, on ne s'est pas ennuyés, il y avait toujours des tâches effectuer ou des décisions à prendre et **Assemblée Générale par correspondance.**
- **Le nombre d'adhérents de la saison 2020/2021 a été de 360** (pas de prise de licence pour les adhérents aqua gym du grand bassin soit environ 485 personnes)
- En Mai, nous avons préparé la saison 2021/2022 en élaborant par exemple pas moins de 5 fiches de tarifs différentes et tous les autres imprimés que vous recevez en Juin.
- Nous souhaitons que cette saison 2021/2022 ne se termine qu'en Juin pour le bien de tous

- **LE RAPPORT D'ACTIVITES EST APPROUVE A L'UNANIMITE**

COMPTE RENDU FINANCIER : Colette Baudo

Le bilan porte sur 12 mois soit du 01/09/2020 au 31/08/2021

Voici les chiffres :

Recettes : 73 317.77€ + 307.96€ (intérêts) soit au total 73 625.73€ (détail joint)

Dépenses : 67 233.91 (détail joint)

Nous sommes donc bénéficiaires de 6 391.82€ ce qui s'explique par les faits suivants :

- 3 moniteurs ont été payés normalement pour leurs cours en visio alors que 4 ont eu droit à une part de chômage partiel et 4 autres ont été entièrement indemnisés par le chômage partiel
(GV : 36 601.05 – chômage partiel : 16 708.23 = **coût pour l'association de 19 892.82€ au lieu de 44 552€**)
- Moins de frais kilométriques et moins de location de salle (**3001€ au lieu de 5195€**)
- Cotisations AGRR ET URSSAF nettement diminuées (**4 121€ au lieu de 17000€**)
- 2 animateurs au lieu de 5 qui adhèrent à notre complémentaire santé dont nous prenons la moitié de la cotisation en charge (**1013.88€ au lieu de 1818€**)
- Pas d'arrêt de travail (salaire complété pendant 3 mois)
- Mais aussi grâce à tous les licenciés qui se sont réinscrits pour que notre club continue d'exister.

Par contre cette saison, grâce à l'argent en réserve placé sur le livret du Crédit Mutuel, et qui équivaut à une année de fonctionnement, , nous avons pu proposer des tarifs très intéressants pour compenser la saison dernière **et nous tablons alors sur un déficit de 30 000€.**

La cotisation n'ayant pas été augmentée depuis septembre 2018, elle sera augmentée en septembre 2022 de 10€ (licence comprise)

Nous versons également au CODEP une participation financière de **70€ par salarié en CDI (11)** et de **40€ par salarié en CDD (3 remplaçants)**

Nous remercions la Municipalité de Montbrison qui nous prête gracieusement les gymnases pour les cours (environ 10h x10€= 3 300€), les salles de réunion, les salles pour les inscriptions, et l'Assemblée Générale.

Loire Forez ne nous fait pas payer les entrées à la piscine (économie d'environ **100€ par adhérent pratiquant l'aqua gym**)

LE BILAN FINANCIER EST ADOPTE A L'UNANIMITE

Budget prévisionnel 2021-2022

Budget prévisionnel 2022-2023

Adoptés a l'unanimité

Ces 2 documents sont consultables en pièces jointes

Nicole Grandpierre apporte des précisions à propos de Nadine.

1 Tout d'abord, Nadine n'a pas été virée et n'a produit aucun document attestant qu'elle avait eu le Covid, ce qui l'aurait immunisée et lui aurait permis d'avoir un pass sanitaire pendant 6 mois.

2 Nadine ne voulant pas se faire vacciner, ce qui est son droit, a pu donner les cours en fournissant un test PCR valide au début de chacun de ses cours.

Depuis le 15 Octobre, ces tests étant devenus payants, Nadine nous a demandé :

- soit de lui payer les tests pour qu'elle continue à les faire,
- soit, pour remplacer ce test : Nadine propose de faire une déclaration sur l'honneur à chaque cours, attestant qu'elle n'a pas le Covid.

L'ensemble du bureau ayant refusé ces 2 propositions, la loi a été appliquée, à savoir une suspension de son contrat pour 2 mois. Depuis le 15 Octobre, cette suspension est reportée car Nadine est en arrêt de travail.

A la fin de ces 2 mois, 3 solutions :

- soit Nadine est vaccinée et elle reprendra son poste
- soit de nouvelles décisions gouvernementales seront prises et nous les appliquerons
- soit nous serons dans l'obligation de mettre un terme à son contrat de travail

A ce jour, nous ignorons quelle sera la finalité de ce dossier.

Petit rappel : tous nos animateurs, bénévoles et adhérents doivent présenter un pass sanitaire valide, c'est pourquoi des contrôles seront effectués de manière aléatoire.

3 Nadine assure 11 heures de cours, seules 2 heures ont du être annulées faute de remplaçant et un changement a eu lieu pour les cours du vendredi matin.

Nous pouvons remercier Nicole notre Présidente, pour tout le travail qu'elle a du faire afin de trouver des remplaçants en très peu de temps.

Nous vous rappelons de consulter le site internet régulièrement où les infos sont données le plus rapidement possible.

Odile Cateland donne des infos concernant le matériel :

En Septembre 2020, afin de respecter les règles d'hygiène qui s'imposaient avec la pandémie, nous avons proposé aux adhérents 1 lot composé d'une paire d'haltères, d'une paire de bandes lestées et d'un élastique contre un chèque de caution de 15 euros.

Ce matériel n'a pas été récupéré suite au confinement en Novembre.

La situation actuelle nous impose de continuer à respecter ces règles d'hygiène, nous avons donc décidé de prolonger ce prêt.

Si des personnes veulent acheter ce matériel qu'elles nous le fassent savoir et nous encaisserons le chèque.

Nous ne pourrions pas en équiper les nouveaux adhérents car il ne nous en reste pas suffisamment.

S'il nous en revient, nous le ferons savoir sur le site internet.

Le prix de vente du lot est de 15 €

A titre indicatif ce lot est environ à 40€ neuf.

Concernant les tapis, nous conseillons fortement à chaque adhérent d'avoir son tapis personnel. Il n'est pas prévu de commande au niveau du club, les prix de notre centrale d'achat n'étant pas compétitifs par rapport au prix en magasin de sport.

Les tapis sont pour le moment disponibles dans les salles, pensez à apporter une serviette.

Nicole JUTHIER reprend la parole pour évoquer les questions réceptionnées avant cette assemblée.

1 Pourrait-on proposer un cours d'aqua gym à 18 heures ?

2 Serait-il possible de décaler les cours du samedi en raison de l'affluence aux vestiaires (cours en même temps avec les bébés nageurs) ?

A ces 2 questions la réponse est non du fait des plannings très chargés à la piscine avec d'une part la cohabitation avec les autres associations et d'autre part la contrainte des horaires d'ouverture de l'établissement

Fin de l'Assemblée à 19h15

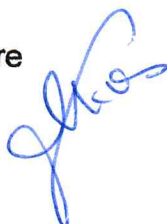
Nicole Juthier, Présidente



Colette Baudo, Trésorière



Josiane Dumas, Secrétaire



F.F.E.P.G.V.
Gymnastique Volontaire
de MONTBRISON 42600
Section N° 42.017